

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 24.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 10 JUIN 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

LES RAVAGES DE L'ÉMIGRATION

Quelques journaux français du Canada et des États-Unis ont fait, il y a quelque temps, des suppositions et des calculs sur le chiffre probable des Canadiens-français établis aux États-Unis. On a beaucoup critiqué un M. Donnelly qui avait porté ce chiffre à 700,000. M. Tassé, d'Ottawa, prétendit sérieusement qu'il n'y avait pas plus de 250,000 Canadiens aux États-Unis, et M. Gagnon, du *Travailleur*, admit qu'il y en avait au moins 400,000.

Comme nous sommes à la veille d'une démonstration nationale, où l'on sera porté à se faire illusion et à considérer comme vrai tout ce qui sera de nature à flatter notre patriotisme, nous jugeons à propos de dire notre opinion sur ce sujet.

Sans connaître les relevés ou recensements officiels de la population canadienne des États-Unis, il est facile de savoir ce que l'émigration nous a enlevé, en basant nos calculs sur les résultats probables de l'accroissement naturel de notre population. Or, M. Rameau, qui nous a laissé des études si profondes sur l'avenir de la race française en Amérique, a publié dans son livre, *Acadiens et Canadiens*, que l'accroissement de notre population a été en moyenne de trente-six par cent par dix ans, ou de 3.60 par année.

Jusqu'en 1861, notre population s'est développée d'une manière constante et régulière, suivant la progression que nous venons d'indiquer. Mais depuis cette époque, dans les dernières vingt années, on constate une diminution effrayante; on dirait un trou béant où notre population va tous les ans s'engouffrer.

En effet, en 1874, nous étions 100,000; en 1831, 380,000; en 1844, 524,307; en 1851, 669,529; en 1861, 847,615; en 1871, malgré les efforts faits pour grossir le chiffre de notre population, en comptant presque tous ceux qui étaient partis, lorsqu'on soupçonnait qu'ils pourraient revenir, nous n'étions que 929,528.

En 1881, combien serons-nous? Nous n'hésitons pas à dire, en voyant le flot de l'émigration monter si rapidement, que nous ne serons pas beaucoup plus nombreux qu'en 1871.

Quelles pertes effrayantes! Calculons.

En 1851 nous étions 669,528, de sorte qu'en 1861 nous aurions dû être, d'après les règles de notre accroissement naturel, au moins 900,000. M. Rameau avait dit 980,000. Or, le recensement ne constate que 847,615: c'est une perte de 53,000.

De 1861 à 1871, nos 847,615 âmes qui auraient dû s'élever à 1,100,000 environ, n'ont produit que 929,817. Nous avons donc dû perdre pendant ces dix années au moins 170,000, on devrait même dire 200,000, car le nombre des Canadiens établis aux États-Unis qu'on a comptés est bien de 30,000.

Maintenant, si au lieu de 847,615 nous avions été 900,000 en 1861, suivant les calculs les plus modérés, ce n'est pas 1,100,000 que nous aurions été en 1871, mais environ 1,200,000, et alors notre perte réelle ou notre manque d'accroissement aurait été d'environ 270,000.

Quel devrait être le chiffre de notre population en 1881? Environ 1,254,000, si nous prenons pour base le chiffre officiel de 1871; 1,600,000 si nous acceptons le chiffre de 1,200,000 que nous aurions été

en 1871, si nous n'avions pas fait des pertes si énormes.

Si donc nous ne dépassons pas le million en 1881, ainsi que nous avons raison de le prévoir, à moins qu'on inscrive comme résidents la plupart de ceux qui sont partis, nous verrons avec douleur que durant les vingt-cinq ou trente dernières années nous aurions perdu 600,000 âmes.

En effet, les 475,000 personnes que nous avons perdues depuis vingt-cinq ou trente ans, auraient certainement produit 170,000 de plus.

Ce n'est pas tout.

Les Canadiens avaient commencé à émigrer avant 1851; d'après les calculs les plus modérés, il était bien parti du pays depuis la cession 100,000 de nos compatriotes. Ces 100,000 Canadiens-français avaient bien dû en produire trois fois autant et même plus, puisque M. Rameau estimait en 1859 que si tous les Canadiens partis du pays y étaient restés, nous aurions dû être à cette époque 500 à 600,000 de plus. Mais disons 200,000, ajoutons ce chiffre à celui de 600,000, et nous arriverons mathématiquement à établir qu'il existe sur le continent américain, au moins 800,000 de nos compatriotes.

Supposons que nous nous trompions de 100,000 sur le recensement de 1881, et disons 700,000.

Nous n'avons pas le moindre doute que c'est au moins cela, et que les assertions de M. Donnelly étaient bien fondées. Non seulement c'est vrai, mais il est impossible que ce soit autrement. D'après les calculs de M. Rameau, ce serait même beaucoup plus.

En effet, M. Rameau disait en 1859 que si l'émigration ne nous avait pas décimés, nous devrions avoir en 1861 5 à 600,000 âmes de plus. Disons 500,000; ajoutons à ce chiffre les 170,000 que nous avons perdues de 1861 à 1871; les 200 à 250,000 que nous avons perdus depuis 1871; ajoutons encore les 100 à 150,000 âmes que ces 400,000 émigrés nous auraient données s'ils étaient restés dans notre pays, et nous arrivons, d'après les chiffres et calculs de M. Rameau, à plus d'un million.

On dit que les recensements des États-Unis ne portent pas ce chiffre à plus de 300,000! Mais ne sait-on pas que ces recensements sont nécessairement incorrects relativement à nos compatriotes pour plusieurs raisons, et en particulier parce que on inscrit comme américains tous ceux qui sont nés aux États-Unis. Eh bien! depuis cinquante ans combien est-il né de Canadiens-français aux États-Unis? Dans tous les cas, quels que soient les recensements des États-Unis, nous sommes sûrs que nos calculs sont corrects, nos assertions irréfutables.

Sept ou huit cent mille! Presqu'autant que la population canadienne-française vivait au pays! Qu'allons-nous devenir? On devra se le demander le 24 juin prochain.

On dira peut-être pour nous consoler que c'est la volonté de la Providence qu'il en soit ainsi, pour que nous accomplissions notre mission en Amérique. Nous serions condamnés comme l'Irlande à souffrir pour être forcés, en nous expatriant, de répandre notre foi dans les autres pays! C'est une consolation dont il ne faut pas abuser.

Il faut prendre garde de faire comme certains individus qui, en prêtant à la Providence des intentions qu'elle n'a peut-

être pas, passent toute leur vie dans l'inaction et la paresse.

Une seule chose est certaine: c'est que l'émigration, en nous enlevant la chair de notre chair, le sang de notre sang, nous enlève en même les forces et l'influence dont nous avons besoin pour conserver et faire respecter notre foi comme notre nationalité.

Inutile de se faire illusion et de porter à la Providence la responsabilité des dangers qui menacent nos destinées. Envisageons la situation en hommes d'énergie et unissons nos efforts pour empêcher le vent de l'émigration de déraciner l'arbre de notre nationalité et d'en jeter les branches aux quatre vents du ciel.

Dieu et la patrie le veulent.

L.-O. DAVID.

LE "GLOBE" ET LE SÉNAT

L'évolution du *Globe* sur la question du sénat est considérée par ceux mêmes qui l'approuvent en principe comme trop précipitée et comme manquant d'habileté. Il eût été facile de la faire plus adroitement.

Le *Globe* a paru oublier que la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre. Un homme politique qui veut changer de parti n'accomplit pas son dessein en un jour, s'il est habile. Il s'en garde bien. Le journal qui veut virer de bord doit observer la même mesure, s'il ne veut s'exposer à perdre son crédit et à diminuer par là-même la somme des services qu'il voudrait rendre à la nouvelle cause qu'il embrasse. Un changement trop brusque fait du tort et éveille la défiance du lecteur comme de l'électeur, sur qui l'on est en danger de perdre son influence ensuite.

Ce n'est pas ainsi que procèdent les gens d'esprit. Tout le monde a admiré la façon dont *l'Événement*, par exemple, a accompli l'an dernier son demi-tour à droite. M. Fabre n'a perdu ni un lecteur ni un brin du contrôle qu'il exerce sur son public. Il est vrai que l'éminent écrivain est toujours sûr de se faire lire, quelque soit le parti auquel il prête le secours de son inimitable talent. Mais tout de même, on peut être habile sans approcher de l'habileté du rédacteur de *l'Événement*, et le *Globe* aurait mieux fait de s'inspirer de cet exemple récent pour opérer son mouvement. C'eût été tout profit pour lui-même et pour les chefs nouveaux qu'il a voulu servir.

Ses lecteurs n'ont pu qu'être choqués de le voir renier si aisément son passé, lorsque les cendres de M. Brown étaient à peine refroidies. Demander, comme il l'a fait, du jour au lendemain, l'abolition du sénat, après avoir soutenu les Chambres hautes toute sa vie, c'était inconcevable d'imprudence et de maladresse. On en a conclu qu'il était passé armes et bagage à M. Blake, et c'est assez pour détruire du coup son autorité. Si encore il se fût contenté de parler de rendre le sénat électif, la contradiction aurait été moins grossière. Mais il est allé tout droit aux propositions radicales. Il dépasse M. Blake, ce qui donne la mesure du vasselage auquel il se soumet. Ses amis qui étaient habitués à le voir commander, ne s'habitueront pas à le voir obéir ainsi, et un bon nombre lui tireront leur confiance.

M. Blake lui-même, s'il a demandé ou